

Projet d'établissement 2021 2026

Conservatoire à Rayonnement Départemental
« Les Ateliers des Arts »
Le Puy en Velay – Vorey - Rosières

Communauté d'agglomération du Puy en Velay



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	p 5
A/ ETAT DES LIEUX.	
A-1) Présentation du Conservatoire à Rayonnement Départemental.....	p 6
de l'Agglomération du Puy-en-Velay	
A-2) Le Personnel.....	p 6
A-3) Les Bâtiments.....	p 7
Site du Puy en Velay Les Ateliers des Arts	
Les Musiques actuelles amplifiées MPT Chadrac	
Site Vorey Rosières	
A-4) Le parc instrumental et scénique la médiathèque.....	p 8
Site du Puy en Velay les Ateliers des Arts	
Site Vorey Rosières	
A-5) Les effectifs.....	p 10
Site le Puy en Velay	
Site de Vorey Rosières	
Sur l'ensemble des sites	
Interventions milieu scolaire	
Interventions milieu spécialisé	
Intervention milieu petite enfance	
Une CHAM instrumentale collège Anne Franck	
Une CHAD collège Jules Vallès	
Une CHAM Vocale école Edith Piaf le Val Vert	
Internat cordes au collège Henri Pourrat de la Chaise Dieu	
Interventions artistiques thématiques écoles sous contrat le Puy	
A -6) Le Budget et les tarifs.....	p 13
Budget 2020	
Tarifications site le Puy-en-Velay et site Vorey Rosières	
A -7) Les Missions.....	p 15
Sensibiliser	
Enseigner Former et accueillir	
Animer et programmer	
Un travail en réseau et en partenariat	
A-8) Le conservatoire dans l'Agglomération.....	p 21
A-9) Les principaux changements engagés depuis 2017.....	p 22
A-10) L'obtention d'un label Classes préparatoires à l'enseignement	p 23
Supérieur en partenariat avec le Conservatoire Massenet de Saint Étienne	
B/ LE CONTEXTE D'ÉCRITURE DE CE PROJET D'ÉTABLISSEMENT	
B - 1) Une Crise sanitaire et des outils numériques.....	p 24
B – 2) Des réformes en cours.....	p 25
B – 3) De nouvelles aides financières de nos partenaires.....	p 25
dans une logique de contractualisation	
B– 4) Un Projet de Territoire de l'Agglomération du Puy en Velay.....	p 26
B - 5) des incertitudes financières de la collectivité quel impact.....	p 26
sur la sortie de crise sanitaire	

C / QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

C – 1) Sensibiliser.....	p 27
C – 2) Enseigner Former et Accueillir	
L'enseignement artistique sur l'Agglomération.....	p 28
L'enseignement artistique sur le site du Puy en Velay.....	p 29
L'enseignement artistique sur le site de Vorey Rosières.....	p 30
C- 3) Animer et programmer – travailler en réseau et en partenariat.....	p 31

D/ QUELLE VISION D'AVENIR.....p 32

E/ LES AXES STRATÉGIQUES

E-1) L'ouverture du conservatoire aux 72 communesp 33	
de l'Agglomération, diversifier les publics	
E-2) Un travail en profondeur sur notre offre d'enseignement.....	p 33
E-3) Consolider le classement de l'établissement et.....	p 33
son label de Classes Préparatoires et l'Enseignement Supérieur	
E- 4) Travailler en réseau et en partenariat.....	p 34

F/ LES ACTIONS ET LE CALENDRIER

F-1) Des actions d'éducation artistique et culturelle par l'équipe.....	p 35
pédagogique du CRD sur toute l'Agglomération	
F-2) La révolution numérique, de nouveaux outils.....	p 36
pour une proposition pédagogique envers les publics éloignés ou empêchés	
F-3) Les dispositifs d'interventions en milieu scolaire.....	p 37
F-4) La révision de la charte pédagogique de l'établissement.....	p 38
F-5) Le site d'enseignement de Vorey Rosières.....	p 40
F-6) Formaliser les partenariats avec les acteurs locaux.....	p 41
et régionaux des musiques traditionnelles	
F-7) Travailler avec les services de l'Éducation Nationale.....	p 42
à une potentielle ouverture de classe S2TMD	
F 8) Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux et locaux.....	p 43
F-9) Travailler en réseau et en partenariat avec les	p 44
structures associatives d'enseignement et de pratique artistique	
Tableau récapitulatif des actions et du calendrier.....	p 46

ANNEXES

Annexe 1) Organisation service

Organigramme

Tableau répartition missions

Annexe 2) Conventions

CHAM Instrumentale Anne Franck

CHAD Jules Vallès

CHAM Vocale Edith Piaf Val Vert

Internat cordes Henri Pourrat la Chaise Dieu

MPT Chadrac

ATD Quart Monde

Annexe 3) Bilan de rentrées

2020 2021 Le Puy-en-Velay

2020 2021 Emblavez

2020 2021 Global

Comparatifs bilans 5 dernières années

Annexe 4) Grilles tarifaires

2020 2021 Site Le Puy en Velay

2020 2021 Site Vorey Rosières

Annexe 5) Bilan d'activités 2019

Annexe 6) Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

Convention partenariat avec le conservatoire Massenet

Arrêté ministériel portant agrément

maquette pédagogique musiques traditionnelles

Annexe 7) Le projet de réforme des conservatoires

Les grands principes

Critères communs de classement

Critères musique

Critères Danse

Critères Théâtre

Annexe 8) Vade mecum Éducation Artistique et Culturelle

Annexe 9) Textes Cadres

Charte pédagogique Site le Puy en Velay

Charte pédagogique Site Vorey Rosières

Règlement intérieur CRD

Schéma Départemental 2017 2021

Schéma orientation Pédagogique musique avril 2008

Schéma orientation Danse 2004

Schéma orientation Théâtre 2005

Schéma orientation filière voix 2014

Charte Enseignement Artistique

Annexe 10) Propositions actions EAC équipe enseignante 2020

Annexe 11) Recensement outils numériques non exhaustif

Annexe 12) Projet aménagement façades Ateliers des Arts

Annexe 13) formation MESH référent Handicap

PREAMBULE

De l'école municipale de musique au conservatoire à rayonnement départemental, en passant par l'école nationale de musique de la Haute-Loire, ce sont cinquante années d'enseignement artistique et de mutations structurelles pour cet établissement.

Depuis le mois de Janvier 2017, en raison de la loi NOTRE, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a intégré les Communautés de communes des Portes d'Auvergne, de l'Emblavez, de la Chaise-Dieu, du Pays de Craponne, ainsi que les communes de St Hostien et du Pertuis.

Les nouveaux territoires ainsi rassemblés définissent un bassin de population passant de 58 652 à 81 669 habitants, et de 28 à 72 communes.

L'enseignement artistique est partagé par trois écoles associatives (le GAM de St Paulien, l'école de musique de l'Ance à l'Arzon de Craponne, la Chaise Musicale de la Chaise Dieu) et le nouveau Conservatoire à Rayonnement Départemental, résultant de la fusion entre l'Ecole de Musique Intercommunale de l'Emblavez et des Ateliers des Arts du Puy.

Ce profond changement a permis depuis 2017 de faire un état des lieux des enseignements existant sur la nouvelle agglomération, afin de mieux connaître les autres écoles du territoire et de travailler ensemble sur des objectifs et projets communs. De prendre en compte les nouveaux enjeux géographiques, sociologiques et économiques, afin d'adapter les enseignements aux différents public. De proposer une offre culturelle cohérente en fonction des différentes problématiques

Autre élément fondamental, le contexte d'écriture de ce projet d'établissement qui s'effectue :

- En pleine crise sanitaire
- Dans une réforme profonde des enseignements artistiques (classement des établissements, nouveau schéma d'orientation pédagogique, ressource des outils numériques),
- Dans une réécriture du schéma départemental des enseignements artistiques (qui arrivera à terme en juin 2022),
- Avec de nouvelles contractualisation de nos partenaires (plan chorale, conventions d'éducation artistique et culturelle),
- Avec un projet de territoire de l'Agglomération en cours
- Et une situation financière de la nouvelle agglomération, qui a déjà été impactée en raison de la baisse des dotations de l'état et de la suppression de la taxe d'habitation mais qui risque d'être plus encore impactée à la fin de cette crise sanitaire.

Il serait inimaginable de ne pas tenir compte de ces nouvelles données, qui seront un des éléments fondamental de l'évolution structurelle, pédagogique et artistique de notre établissement.

A/ ETAT DES LIEUX

A-1) Présentation du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Agglomération du Puy en Velay

Établissement d'enseignement artistique classé par l'État depuis 1982 sous l'appellation d'École Nationale de musique de la Haute-Loire qui regroupait plusieurs antennes réparties sur l'ensemble du département.

Lors de la création des différentes communautés de communes au début des années 2000, l'école départementale devient celle de la communauté d'agglomération du Puy en Velay, faisant partie des 12 écoles du schéma de l'enseignement artistique départemental.

En 2006, elle devient Conservatoire à Rayonnement Départemental (C.R.D.), suite à la demande de renouvellement de classement auprès du Ministère de la Culture, classement ayant été reconduit en juin 2016.

Il a pour particularité, de regrouper les enseignements en Art dramatique, Danse, Musique et Art plastique depuis l'intégration dans les nouveaux locaux en janvier 2008.

En 2017, suite à la loi Notre, le CRD intègre l'EMI de l'Emblavez, école en régie directe, et devient donc un établissement comportant deux sites d'enseignement :

- le site du Puy-en-Velay « Les Ateliers des Arts »
- le site de Vorey - Rosières

A- 2) Le personnel

Le CRD rayonne sur plusieurs sites : le Puy-en-Velay, Vorey, Rosières et Chadrac (pour l'enseignement des musiques actuelles). Il est composé de :

L'équipe pédagogique est constituée de :

Catégorie A : 7 enseignants, soit 4,75 ETP

Catégorie B : 53 enseignants, soit 36,28 ETP

qui est ventilée ainsi : Beaux-arts : 1 PEA, 3 AEA (+ 2 à 3 modèles vivants)

Danse : 2 AEA

Art dramatique : 1 AEA

Musique : 5 PEA et 56 AEA

Equipe de direction – catégorie A: 3 agents à TP

Equipe action culturelle, médiathèque – catégorie B : 2 agents à TP

Equipe accueil et secrétariat - catégorie C : 4 agents, soit 3,3 ETP

Equipe technique, logistique et entretien – catégorie C : 4 agents, soit 3,7 ETP

A- 3) Les bâtiments

Site du Puy en Velay « Les Ateliers des Arts »

Le conservatoire « Les Ateliers des Arts » situé au 32 rue du 86ème R.I au Puy-en-Velay, inauguré en janvier 2008 et dessiné par l'architecte Ricardo Porro est un bijou d'architecture, très fonctionnel. Il a été pensé en associant les anciens bâtiments du conservatoire, datant du XIXème, qui était à l'origine un lycée technique et la construction d'un ensemble moderne s'intégrant parfaitement à l'ancien. 4100 m², 54 salles de cours dont 2 pour les répétitions d'orchestres, 3 salles de danse, 10 salles pour les beaux-arts, trois studios destinés aux musiques amplifiées et un auditorium de 325 places pour les spectacles. Une médiathèque accessible à tous après inscription.



Les musiques actuelles amplifiées – MPT Chadrac

Les studios de musiques actuelles amplifiées de la MPT de Chadrac ont été reconnus d'utilité communautaire et transférés à l'agglo le 1^{er} janvier 2017 par délibération du Conseil communautaire du 17 juin 2016. Sous couvert d'une convention de prestations de services la Mairie de Chadrac refacture à la Communauté d'agglomération les coûts liés à l'entretien et aux charges de chauffage et d'électricité de ces locaux, qui ne sont pas équipés de sous compteurs, et qui sont situés dans l'entité Maison Pour Tous.

La Communauté d'agglomération a également signé une convention avec l'association Maison Pour Tous pour l'occupation de ces studios pour qu'elle puisse poursuivre ses missions de gestion de ces deux studios de répétition lorsqu'ils sont loués à des groupes indépendants et qu'ils seront accompagnés par les agents de l'association.

Ce département de musiques actuelles amplifiées fait l'objet d'un conventionnement entre l'association Maison pour tous de Chadrac et la Communauté d'agglomération - les ateliers des arts (CRD du Puy en Velay).

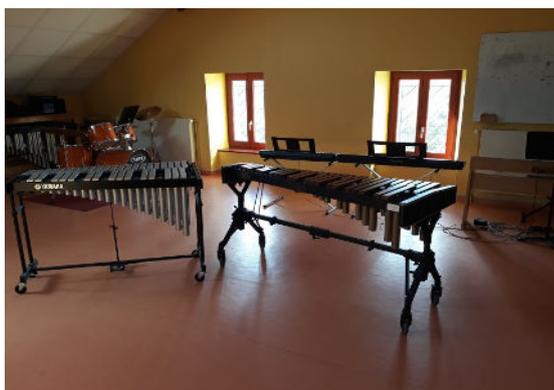
Il est composé d'une équipe de 6 professeurs qui proposent un enseignement de groupe, en formation « Rock » (Batterie, guitare électrique, basse électrique, synthétiseur, chant,...), dans l'objectif d'aborder la composition en groupe, la reprise, le plaisir de jouer ensemble et de créer ensemble. Deux membres de l'équipe pédagogique sont salariés de la MPT de Chadrac, idem pour les techniciens. Les coûts correspondants sont à la charge de la Communauté d'Agglomération.

Site Vorey - Rosières

Rosières : 200m² de salles communales mises à disposition gratuitement de la Communauté d'agglomération. En 2020/2021, le CRD occupe dans la semaine 5 salles de cours :

- 3 salles de cours dans le bâtiment « Espace Culturel et Associatif – école publique » : salle de cours, salle de formation musicale et salle d'orchestre,
- 1 salle de cours dans le centre de loisirs, bâtiment situé à proximité
- 1 salle d'activité à la salle polyvalente

Ces salles communales sont mutualisées avec d'autres associations et particulièrement l'harmonie de Rosières. Le site d'enseignement de Rosières accueille quasiment tous les cours et tous les élèves de ce site d'enseignement du CRD.



Vorey : 70m² de salles communales mises à disposition de la Communauté d'agglomération via une convention de mise à disposition gratuite. En 2020/2021, le CRD occupe 2 salles de cours dans le centre culturel « L'Embarcadère ». Cette occupation a lieu le mercredi, vendredi et samedi pour des cours de : Formation Musicale, Piano et Accordéon diatonique.

A- 4) Le Parc instrumental et scénique, la médiathèque.

Site du Puy-en-Velay « Les Ateliers des Arts »

Doté de plus de 700 instruments, ce parc permet aux instrumentistes débutants, de bénéficier de prêts d'instruments coûteux ou difficilement louables sous couvert d'une convention de prêt et d'une participation annuelle modique (75 € actuellement). Un parc d'instruments « petites mains » pour les orchestres à l'école ou les jeunes élèves est aussi disponible.

Les salles sont équipées, dans leur grande majorité d'un piano ou d'un clavier électronique, d'une chaîne stéréo, de pupitres et chaises en fonction de l'occupation de celles-ci.

L'auditorium dispose d'une régie son et lumière équipée du matériel nécessaire à la production de spectacles.

Une médiathèque disposant d'un fond de partitions, cd/dvd, livres et revues, de tablettes numériques munies d'applications spécifiques, à l'usage du public et des agents du CRD.

Dotée d'un budget annuel de 6 000 € qui permet d'étoffer ce fond et de répondre aux besoins des enseignants.



Site de Vorey – Rosières

A la création de l'EMI de l'Emblavez en 1999, l'école de musique ne disposait d'aucun parc (mais bénéficiait de celui des associations). Aussi, la constitution d'un parc instrumental a été un axe prioritaire des projets d'établissement 2008-2012 et 2012-2017, et des investissements ont été réalisés chaque année. Certaines années dans des proportions modestes (des pupitres), d'autres années dans des proportions plus importantes (pianos ou percussions). Ce plan d'investissement patient et bien élaboré a permis à l'école de se constituer un parc instrumental propre permettant notamment :

De pouvoir placer les pratiques collectives au cœur de la dynamique de l'école, d'avoir un enseignement des percussions complet (peaux, timbales, claviers..), de disposer de pianos à Vorey et à Rosières, de pouvoir porter un projet d'orchestre à l'école.

Ce parc instrumental a été depuis 2017 (et l'intégration dans le CRD) enrichi, complété, et a pu bénéficier d'un suivi et d'un entretien optimisé.

Il est noté que sur le site de Rosières, compte tenu de la mutualisation des salles de cours, une grande partie de ce parc est à disposition (gratuitement sans convention et sans contrepartie financière) de l'harmonie de Rosières.

A-5) Les effectifs

Site le Puy-en-Velay

Pour la rentrée 2020/2021 :1035 élèves, certains inscrits dans plusieurs spécialités (art-dramatique, beaux-arts, danse et musique) dont 288 de plus de 24 ans.

76 élèves de moins qu'en 2019/2020 (en baisse constante depuis 2017 où l'on comptait 1218 élèves inscrits)

71 en art-dramatique,
127 en beaux-arts,
161 en danse
810 en musique.

Site Vorey – Rosières

Pour la rentrée 2020/2021, 113 élèves inscrits en musique dont 19 de plus de 24 ans.

5 élèves de moins qu'en 2019/2020 (baisse constante depuis 2017 où l'on comptait 133 élèves).

A noter un profond déséquilibre entre le site de Vorey qui accueille une quinzaine d'élèves

Sur l'ensemble des sites

Pour la rentrée 2020/2021 : 1148 élèves inscrits au CRD dont 322 de plus de 24 ans.

1080 élèves de l'agglomération

68 élèves hors agglomération

81 élèves de moins qu'en 2019/2020

L'intérêt de la population pour le conservatoire est assez important. La qualité et la diversité des enseignements, la modernité des bâtiments et les différentes actions de sensibilisation et de diffusion sont pour une grande part dans cet engouement. Le nouveau bâtiment avait été pensé pour un millier d'élèves, ce qui engendre quelques désagréments, vu l'effectif actuel (difficulté de mise en place des plannings, problèmes de salles de travail).

Ce constat est plus nuancé sur le site de Vorey Rosières sur lequel un déséquilibre entre les deux site d'enseignement est identifié.

Interventions milieu scolaire

En 2020/2021, trois musiciens intervenants à temps complet rayonnent dans 24 écoles primaires de l'Agglomération, et touchent 1 243 élèves.

Un festival « Les Impolyssons » se déroule à l'auditorium du C.R.D. de mi juin à début juillet. Il s'agit de productions publiques, aboutissement du travail réalisé par les écoles bénéficiaires de ces interventions. Cela permet aux enfants de sortir de leur environnement familial qu'est l'école pour se produire sur une vraie scène dans une salle de spectacle. Les frais de déplacement de ces écoles sont financés par l'agglomération et inscrits sur le budget du CRD.

En juin 2020, le festival n'a pu avoir lieu en raison de la crise liée au Covid 19. Pour 2021, ce festival reste soumis aux conditions sanitaires et aux mesures qui seront prises par les Autorités.

Interventions milieu spécialisé

Deux enseignants interviennent dans les 4 structures suivantes :

- * Institut médicaux éducatif "Les Cévennes",
- * Service Prestations Médicaux Social (SPMS),
- * Classe Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) école du Val vert
- * Service pédo-psychiatrie à Sainte-Marie



Interventions milieu petite enfance :

Deux enseignants interviennent dans les 8 communes suivantes :

Rosières, Aiguilhe, Saint-Paulien, Chadrac, Malpas, Lavoûte S/Loire, Vorey, Craponne

Une Classe à Horaires Aménagés Instrumentale :

La convention de partenariat a été renouvelée avec le collège Anne Franck de Brives Charensac, le 1^{er} octobre 2020.

32 élèves scolarisés au collège viennent pendant leur temps scolaire aux Ateliers des Arts chaque semaine pour leurs cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective (rythmique, théâtre et Musique Assistée par Ordinateur). Les familles s'acquittent d'un droit d'inscription minoré, les déplacements du Collège au CRD se font en Tudip et sont pris en charge directement par l'agglomération.

Une Classe à Horaires Aménagés Danse :

Une convention de partenariat avec le collège Jules Vallès a été signée le 3 juillet 2017 pour une durée de 4 ans jusqu'au terme de l'année scolaire 2021.

11 élèves scolarisés au collège viennent pendant leur temps scolaire aux Ateliers des Arts chaque semaine pour un cours de danse jazz et de danse classique. Les familles s'acquittent d'un droit d'inscription minoré. Aucun coût pour les déplacements, le Collège étant situé sur le Puy.

Une Classe à Horaires Aménagés Vocale :

La convention de partenariat avec l'école primaire du Val Vert Edith Piaf au Puy-en-Velay vient d'être renouvelée pour une période de 4 ans jusqu'au terme de l'année scolaire 2023/2024.

6 élèves sont inscrits en pratique vocale, formation musicale et initiation au clavier. Les familles s'acquittent d'un droit d'inscription minoré.

Deux enseignants du CRD interviennent directement à l'école E. Piaf, en chant choral et accompagnement au piano, sur les 2 heures libérées par l'école. Cette classe est fortement soutenue par la directrice de l'école E. Piaf qui accompagne les familles.

Internat Cordes au Collège Henri Pourrat de la Chaise-Dieu

Le dispositif internat « Résidence à thème », Cordes au collège Henri Pourrat de la Chaise Dieu a ouvert ses portes en septembre 2020. Il est le fruit d'une collaboration entre le CRD et les partenaires suivants :

Education Nationale (Rectorat), Département, Festival de la Chaise Dieu, Syndicat Mixte du Projet Chaise Dieu, Réseau des collèges Allègre Craponne La Chaise Dieu,

Pratique des Cordes : Violon, Alto, Violoncelle, pour 3 rendez-vous de 1h30 (lundi, mardi, jeudi) soit 4h30 hebdomadaires hors temps scolaire financées par le Département, et encadrées par 2 enseignants du CRD. Département qui met également des instruments à disposition des élèves gratuitement. Pas de frais d'inscription au CRD pour les familles.

Pour cette première année les effectifs sont de 12 élèves inscrits de la 6ème à la 3ème : 6 internes, 6 demi pensionnaires (majoritairement de l'Agglomération). Le niveau musical des élèves est très hétérogène avec l'objectif d'une petite prestation en fin d'année.

Des rencontres et concerts avec l'Orchestre National d'Auvergne et, en projet, un concert ouvert aux élèves en 1ère partie où ils devraient jouer quelques pièces (10 à 15 mm) avec les musiciens de l'Orchestre National d'Auvergne. La préparation de cet événement se fait pendant les cours hebdomadaires d'orchestre, la générale avec les musiciens d'orchestre aura lieu le jour du concert qui sera donné à l'auditorium cziffra, et sera rejoué dans le cadre du Festival de la Chaise-Dieu le 21 août 2021 (sous réserve de la crise sanitaire). Cet internat étant « pilote » ira à Avignon début juillet 2021, et le collège H. Pourrat accueillera les collégiens d'Avignon fin août pendant le festival de la Chaise-Dieu.



Des initiations artistiques thématiques dans des établissements scolaires sous contrat du Puy en Velay

Deux établissements scolaires du premier degré sous contrat du Puy-en-Velay sollicitent le CRD pour des interventions d'initiations artistiques annuelles.

Ces interventions sont entièrement à la charge des établissements et font l'objet d'une facturation du CRD sur la base des heures effectuées par les enseignants :

- École St Joseph le Rosaire : en 2020/2021 des interventions en Danse et Danse Traditionnelle sont proposés par deux enseignantes du CRD.

Elles s'adressent aux élèves du CP au CM2

Les années précédentes ont notamment fait l'objet d'interventions en beaux arts

- École St Régis : en 2020/2021 des ateliers d'initiation musicale sont proposés avec comme support la musique irlandaise et l'utilisation de Tin Whistle. Ces ateliers sont encadrés par un enseignant du CRD et s'adressent aux élèves scolarisés du CP au CM2.

A-6) Le budget et les tarifs - Budget 2020

Section d'investissement

Montant Global : 52 985 €

- site du Puy : 45 735 €
- site Vorey/Rosières : 3 250 €
- site MPT de Chadrac : 4 000 €

Section de fonctionnement

Site du Puy : 2 463 091 € dont 2 268 673 € au titre de la masse salariale

Site Vorey/Rosières : 187 427 € dont 166 384 € au titre de la masse salariale

Site de Chadrac : 65 641 € (dont 52 500 € au titre du partenariat MAA et 10 300 € au titre des prestations de service à la Commune)

Site de Craponne : 36 461 € dont 31 811 € au titre de la masse salariale (musicien intervenant)

Les subventions de fonctionnement aux écoles de musique associatives suivantes :

Le Gam de St-Paulien = 15 000 €

Ance Arzon à Craponne = 19 000 €

La Chaise-Musicale à la Chaise-Dieu = 600 €

Les recettes de fonctionnements sont réparties de la façon suivante :

- Droits d'inscription 15,29%
- Département : 12,18%
- État : 2,2%
- Divers : 2,96%
- Mécénat : 0,04%

La charge restant à la Communauté d'agglomération représente 67,6% du financement.

Le budget de fonctionnement comprend :

- Le personnel administratif et technique
- L'équipe pédagogique pour les enseignements en art-dramatique, beaux-arts, danse et musique
- Les interventions en milieu scolaire et spécialisé (crèches, R.A.M, CLIS)
- CHAM Instrumentale, CHAD, CHAM Vocale, Internat Chaise-Dieu
- La diffusion des élèves et professionnelle, la communication
- L'entretien des bâtiments, les fluides, les consommables
- Le matériel pédagogique
- Les assurances
- Les droits d'auteurs.

Tarifications à l'année scolaire 2020/2021
Site du Puy en Velay les Ateliers des Arts
Tarifications partielles – principe de dégressivité par nombre d'élèves
grille des tarifs complète en annexe

TARIFS		Élèves	Agglo.	Élèves	Hors Agglo.
		- 24 ans	+ 24 ans	- 24 ans	+ 24 ans
A	Enseignement Instrumental	381,00 €	441,00 €	731,00 €	850,00 €
B	Théâtre seul ou danse seule	306,00 €	369,00 €	581,00 €	709,00 €
C	Musiques actuelles, cours collectifs, beaux arts	232,00 €	296,00 €	434,00 €	560,00 €
D	Chorale seule ou cours éveil	136,00 €	187,00 €	241,00 €	342,00 €
G	Minima-sociaux	73,00 €	73,00 €	73,00 €	73,00 €

Tarifications à l'année scolaire 2020/2021
Site de Vorey - Rosières
Tarifications partielles – principe de dégressivité par nombre d'élèves
grille des tarifs complète en annexe

TARIFS		Élèves	Agglo.	Élèves	Hors Agglo.
		- 24 ans	+ 24 ans	- 24 ans	+ 24 ans
A	Enseignement Instrumental	291,00 €	378,00 €	550,00 €	726,00 €
C	cours collectifs	207,00 €	236,00 €	384,00 €	440,00 €
D	cours éveil	136,00 €		241,00 €	
G	Minima-sociaux	73,00 €	73,00 €	73,00 €	73,00 €

En 2020/2021, en raison de la crise sanitaire, les conseillers communautaires ont reconduit les mêmes grilles tarifaires que celles de l'année scolaire 2019/2020.

Lors de l'intégration de l'école de musique de l'Emblavez avec le CRD, les deux grilles tarifaires existantes ont été conservées. Elles se justifient par la diversité des disciplines

A-7) Les missions

Sensibiliser

Le conservatoire intervient en milieu scolaire dans les écoles publiques ou privées de la Communauté d'agglomération. Des interventions sont également proposées en petite enfance (crèches, relais d'assistance maternelle) et en secteur spécialisé. Elles sont encadrées par 5 intervenants en milieu scolaire qui font partie de l'équipe pédagogique du CRD « Les Ateliers des Arts ».

Ces différentes actions ont un projet artistique fort, qui est fréquemment présenté lors du festival « Les Impolyssons » organisé en fin d'année scolaire à l'auditorium des Ateliers des arts ou dans les salles de l'agglomération. Ce festival permet aux enfants de bénéficier de conditions optimales pour l'aboutissement de leurs projets artistiques. Il est aussi l'occasion pour les parents de découvrir les Ateliers des Arts et ses locaux.

Le conservatoire propose aussi :

- Des cours d'éveil musical pour les 4/6 ans
- De l'éveil aux arts plastiques pour les 5/7 ans
- Des cours d'initiation en danse pour les 6/7 ans
- Des cours d'initiation musicale intégrant des ateliers d'exploration rythmique, vocale corporelle et de découvertes instrumentales pour les 6 ans.
- Des spectacles à vocation pédagogiques sont proposés eu sein de la saison professionnelle « Objets Musicaux Non Identifiés », en temps scolaire afin que les écoles puissent y assister

Enseigner, former et accueillir

L'enseignement représente environ 630 heures de cours hebdomadaires, sous forme de cours individuels ou en petits groupes pour l'enseignement instrumental, des cours de pratique d'ensemble, et des cours collectifs en art-dramatique, beaux-arts, danse ou musique. La diversité des parcours proposés dans la charte pédagogique permet à chacun de trouver le rythme d'apprentissage correspondant à ses attentes. Deux cursus, diplômant et modulant peuvent être choisis, impliquant certaines conditions, en art-dramatique (Cycles I et II) , danse (Cycles I,II et III) et musique (Cycle I à DEM). Le département art-plastique n'a pas de cursus diplômant.

Précision importante la charte pédagogique en musique comporte des différences entre le site du Puy-en-Velay les Ateliers des Arts et le site de Vorey- Rosières (musique seulement sur le site de Vorey- Rosières - autre exemple sur l'accueil des premières années instrumentales : 3h hebdo de cours au Puy contre 1h30 sur le site Vorey – Rosières.

- **La musique** : Les esthétiques abordées sont variées et les rencontres encouragées. La diversité des enseignements permet aux élèves d'aborder de nombreux styles et courant musicaux, de la renaissance à la musique contemporaine en passant par le jazz, les musiques traditionnelles ou actuelles amplifiées. Les transmissions orales et écrites sont ainsi intégrées au parcours de chaque élève musicien. Les pratiques collectives sont obligatoires pour les musiciens (quel que soit le cursus choisi), elles sont néanmoins très larges, chant choral pour tous âges et la possibilité de suivre un cursus spécifique dans cette spécialité, musique de chambre, groupes de musiques actuelles, combos jazz, ensembles traditionnels, musique de rue, consort de flûte à bec, ensemble de musique ancienne, de guitares, orchestres d'harmonie, symphonique, tango, à cordes, ateliers d'accompagnement au piano et de piano complémentaire, atelier des Balkans, Zicatouva, cours de formation musicale. La présence des cours de formation musicale au sein des pratiques collectives souligne l'importance donnée à la pratique instrumentale et vocale dans ces cours, qui se produisent très régulièrement sur des projets artistiques complets. Les cours d'instrument sont de plus en plus souvent organisés dans le cadre de pédagogie de groupe, de façon systématique pour les débutants lorsque les effectifs le permettent et au choix des enseignants pour la suite en fonction des particularités de chaque classe. Un partenariat existe avec l'Education Nationale pour le fonctionnement des Classes à Horaires Aménagés Musique instrumentales avec le collège Anne Franck à Brives-Charensac, vocales avec l'école primaire Edith Piaf au Puy-en-Velay, ainsi qu'une convention avec la Maîtrise de la Cathédrale.
- **La danse** : classique, jazz, traditionnelles ou historiques permettant à chacun de choisir son esthétique. La pratique d'un atelier chorégraphique ainsi que des cours de formations musicales en premier cycle sont obligatoires. Des cours de danses traditionnelles pour enfants ont été mis en place depuis quelques années pour les élèves instrumentistes de cette esthétique. Les cours de danses historiques sont réservés aux adultes. Les élèves débutants, commencent la danse classique et le jazz dès la première année de 1er cycle. Une Classe à Horaires Aménagés Danse en partenariat avec le collège Jules Vallès du Puy-en-Velay a été mise en place à la rentrée 2016.
- **L'art dramatique** : ces cours sont très demandés, notamment par les adolescents. Des cours pour les 11/14 ans et 14/17 sont ouverts dans le parcours modulant. Un cursus diplômant pour les cycles I et II est proposé aux élèves désireux d'avoir une formation plus aboutie. Les contenus pédagogiques sont très variés : conscience du corps, sensibilisation au geste, résonance de la voix parlée, travail de l'articulation, du souffle et de la direction, improvisation, interprétation et analyse textuelle et sens de l'écriture. Des ateliers de techniques vocales sont organisés afin de compléter la formation des étudiants.
- **Les Beaux-arts** : ont été intégrés au CRD à la rentrée 2007, mais existaient comme école municipale du Puy-en-Velay, depuis de très nombreuses années. Ils ne disposent pas de cursus diplômant. Les enseignements sont proposés aux enfants et aux adultes. Dans un environnement pédagogique composé de pratiques en ateliers, de réalisations individuelles et collectives, animés par une équipe d'enseignant-artistes, les élèves découvrent et se perfectionnent. Modelage, peinture, expression plastique, dessin, scénographie peuvent être proposés.

Les artistes, groupes, compagnies amateurs peuvent être accueillis ou accompagnés et peuvent bénéficier des ressources documentaires (partitions, livres, revues, CD et DVD). Des prêts de salles peuvent être accordés aux usagers non élèves ainsi que la participation à certains ensembles.

En lien avec le Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers les Loisirs Intégrés et Réguliers (DALHIR), les élèves en situation de handicap peuvent s'inscrire, au sein de certaines classes, en accord avec les professeurs concernés.



Animer et programmer

Le CRD organise tout au long de l'année scolaire environ 200 manifestations avec ses élèves et ses professeurs sur le territoire de l'agglomération. Elles sont un facteur de motivation et d'exigence pour les élèves, un outil de formation visant à les rendre autonomes et capables de s'exprimer. C'est aussi un service rendu à la collectivité qui finance une grande partie de leur formation. De conception artistique très variées, elles se déclinent ainsi : du concert à l'animation de rue, du spectacle complet à l'initiation des jeunes élèves à la scène, de la participation aux cérémonies commémoratives aux jam sessions, des expositions aux pièces de théâtre, de la « Surprise des élèves » (spectacle monté en totale autonomie) aux galas de danses.

Tous les spectacles d'élèves sont gratuits, cependant, certains sont soumis à réservation pour des problèmes de jauges de salles.

Depuis plusieurs années les élèves et les professeurs participent artistiquement à certains spectacles programmés dans la saison culturelle « Spectacles en Velay », de l'Embarcadère ou autre, c'est une source de motivation supplémentaire et un enrichissement exceptionnel auprès de professionnels du spectacle sur des projets préparés en amont avec un aboutissement scénique de grande qualité. Les élèves de cycle 1 et 2 en art dramatique préparent aussi chaque année une pièce en résidence au théâtre municipal leur permettant de bénéficier de moyens professionnels pour aboutir à un spectacle donné au théâtre du Puy-en-Velay dans le cadre de leur examen de fin de cycle.

Un document de présentation du CRD est éditée chaque année au mois d'avril afin d'informer les élèves et futurs élèves des contenus pédagogiques mis en place pour l'année scolaire à venir, ainsi qu'une plaquette de la saison des spectacles éditée elle en novembre. Un site internet au sein de celui de la communauté d'agglomération permet une diffusion encore plus large des actions menées par le conservatoire.

Les artistes enseignants du CRD proposent aussi une saison professionnelle « OMNI ». Cinq ou six spectacles aux répertoires variés sont présentés en différents lieux de l'agglomération. Certains peuvent être proposés avec des artistes, compagnies ou structures extérieures . Le spectacle « La surprise du chef » permet aux professeurs qui le désirent, de participer à un projet fédérateur pour l'équipe pédagogique, inter-esthétiques, mêlant les artistes enseignants danseurs, comédiens, plasticiens et musiciens. Avant 2018, ce spectacle était donné trois fois et généralement à guichet fermé à l'auditorium depuis une dizaine d'année, en 2019 il a eu lieu au palais des Spectacles à Vals près le Puy en partenariat avec la saison « Spectacles en Velay ».

Ces spectacles sont soumis à une billetterie payante, les tarifs étant votés par le conseil communautaire.



Depuis l'année 2016, nous communiquons auprès de nos usagers sur la possibilité de devenir mécène des Ateliers des arts pour sa saison culturelle.

La loi du 1er août 2013 relative au mécénat, permet aux collectivités locales de bénéficier de dons des particuliers ou des entreprises ouvrant droit, pour les donateurs à certains avantages fiscaux et contreparties. Nous avons reçu environ 1000 € de dons de particuliers pour l'année 2019.

Un partenariat et des liens uniques avec trois associations :

- l'APE2A : association des parents d'élèves du Conservatoire
- AVAT'ARTS : association des enseignants du Conservatoire
- Graines de musique : association liée à la CHAM Vocale du Val Vert

Pour coordonner, accompagner et communiquer sur tous ces projets, un recrutement sur un temps complet a été effectué à la rentrée 2020 par mutation interne.

18 Projet établissement CRD « Les Ateliers des Arts »

Un travail en réseau et en partenariat

Le conservatoire est au cœur d'un travail en réseau et collabore avec de nombreux partenaires :

- La DRAC et le Département de la Haute-Loire
- Les établissements d'enseignement artistique classés par l'Etat de la région Auvergne Rhône Alpes
- Collège de Brives Corsac (CHAM instrumentale)
Collège Jules Vallès (CHAD)
Ecole primaire Edith PIAF du val Vert (CHAM vocale)
Collège Chaise Dieu (internat cordes)
Maîtrise de la Cathédrale
la MPT de Chadrac pour l'enseignement des musiques actuelles
- Les écoles primaires publiques et privées de l'Agglomération pour les interventions en milieu scolaire
- Les Interventions dans les crèches, RAM, SESSAD, SPMS, CAMSP et APAJH
- Les Formation envers les professionnelles des structures petite enfance avec les ateliers Zic et Sons
- Avec l'Education Nationale, le Rectorat, le Département, le réseau Canopé pour la charte « Plan chorales »
- Avec différents festivals ou saisons culturelles : Festival du Roi de l'oiseau, de la Chaise-Dieu, Maison pour tous de Chadrac, de Brives-Charensac, Saison culturelle Spectacle en Velay, de St Germain Laprade de l'Embarcadère...
- Avec l'association ATD quart monde : prêt de salles pour des activités de théâtre de de danse en direction des personnes déficientes encadrées par l'association, l'association Culture du Cœur Auvergne a qui nous offrons 10 places de chaque spectacle de la saison professionnelle pour les adhérents de cette association (insertion des plus démunis par l'accès à la culture)
- Le CEFEDM Auvergne Rhone Alpes
- l'association le Disjoncteur pour l'accueil d'un festival de courts métrages « Court mais bon » mis en musique par les élèves, 6ème édition en 2019
- Avec le réseau des collèges du Haut Velay Granitique (Craponne sur Arzon, la Chaise Dieu et Allègre) dans le cadre de projets artistiques ou d'actions de sensibilisation
- Les écoles de musique (et de danse) associatives de l'Agglomération : le GAM de St Paulien, la Chaise Musicale à la Chaise-Dieu et l'école de musique de l'Ance à l'Arzon à Craponne sur Arzon

- Les harmonies fanfares de l'Agglomération : Mi Brivois, fanfare de St Jean de Nay, réveil Craonnais, harmonie de Rosières, banda de Vorey en leur proposant des projets communs (voir de la mise à disposition de matériel comme à Rosières)
- les acteurs culturels du territoire : chorales, compagnies de théâtre ou de danse, ensemble vocaux, jazz en Velay....sur des projets ponctuels ou fédérateurs
- Le Festival de la Chaise Dieu, le Festival du Roi de l'Oiseau, le festival des Nuits Basaltiques du CDMDT43,
- La médiathèque de Vorey et de Rosières sur des actions de sensibilisation ou de diffusion sur les lieux d'enseignement du CRD
- La Fol, la mission locale, la ligue de l'enseignement
- avec de nombreux acteurs locaux en réponse à des sollicitations d'animations diverses et variées

Le CRD appartient au schéma départemental des enseignements artistiques du Département de la Haute-Loire, et est classé de niveau « 4 », soit le plus haut niveau de classement et d'aide du Département qui lui verse 320 000 € annuels. Dans le cadre de ce schéma, le CRD est un pôle ressource qui travaille en collaboration avec les écoles de musique intercommunales de la Haute-Loire.



Des partenariats avec les autres services culturels de la collectivité :

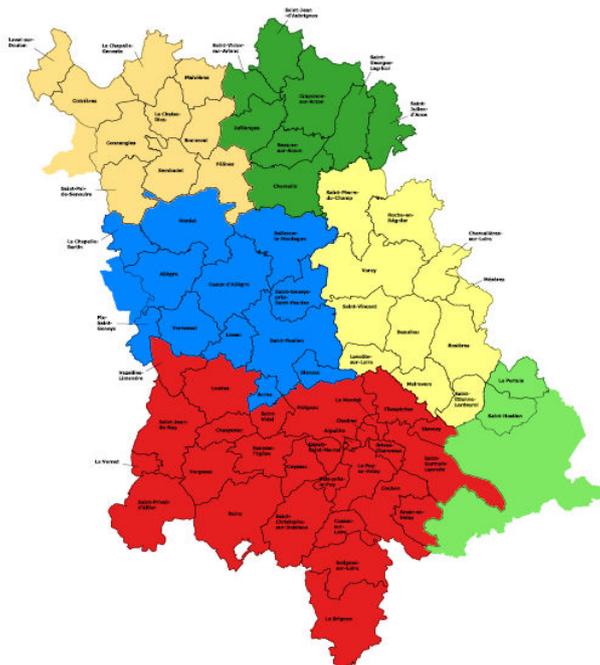
- Le Musée Crozatier et le service Patrimoine de l'Agglomération sur la réalisation de projets communs

- la Saison culturelle Spectacle en Velay : sur la construction de projets. À titre d'exemple le spectacle annuel de l'équipe enseignante « La Surprise du chef » est désormais intégré dans la saison de spectacle en Velay

A-8) Le conservatoire dans l' Agglomération

La Communauté d'agglomération, avec la mise en œuvre de la loi NOTRE, qui en a redessiné ses contours, au 1er janvier 2017, comprend 72 communes.

Le nouveau territoire englobe 81 669 habitants et 95 élus composent la toute nouvelle assemblée communautaire. Il réunit les collectivités de l'Emblavez, des portes d'Auvergne, du pays de Craponne, du Plateau de la Chaise-Dieu et les communes de St Hostien et Le Pertuis.



Les lieux d'enseignement artistique sur l'agglomération sont les suivants :

- **Le CRD** de l'Agglomération avec deux sites d'enseignement : le site du Puy-en-Velay « Les Ateliers des Arts » et l'ex Emblavez avec les sites de Vorey et Rosières
- **le GAM** de Saint Paulien, association loi de 1901, qui n'appartient pas au schéma départemental des enseignements artistiques, propose une offre en musique, danse, théâtre sur l'ex communauté de communes des portes d'Auvergne.
- **La Chaise Musicale** à La Chaise Dieu, association loi de 1901, n'appartient pas au schéma départemental des enseignements artistiques, propose une offre en piano et guitare sur le plateau de la Chaise-Dieu
- **L'école de musique de l'Ance à l'Arzon** à Craponne, association loi de 1901, appartient au schéma départemental (éveil et cycle 1) des enseignements artistiques propose une offre en musique sur le pays de Craponne.

A- 9) Les principaux changements engagés depuis 2017 :

Enseigner former et accueillir :

- Fusion du CRD et de l'EMI de l'Emblavez soit un conservatoire de 1148 élèves (en 2020 2021) sur trois lieux d'enseignements : Le Puy, Vorey et Rosières.
- Deux chartes pédagogiques qui sont restés distinctes et deux grilles de tarifs d'inscriptions qui sont aussi restés distinctes
- Une nouvel organigramme avec Richard Angénieux ancien directeur de l'école de musique de l'Emblavez qui a intégré un poste de directeur adjoint du CRD.

Sensibiliser :

- Intégration du Dumiste du secteur Craponne/La Chaise-Dieu. Une heure de son temps de travail était consacrée à la classe d'éveil musical à la Chaise Dieu en partenariat avec le projet Chaise Dieu. Classe qui n'a pas pu être reconduite depuis 2019/2020 faute d'un nombre d'inscrits suffisant. Ce temps de travail étant désormais dévolu à l'internant Chaise Dieu.
- Le redéploiement des interventions en milieu scolaire à l'échelle de la nouvelle agglomération sur quatre critères principaux : pertinence du projet proposé, intervention sur tous les secteurs de l'Agglomération, répondre aux enjeux de parcours d'éducation artistique et culturels et organiser au mieux les déplacements et les journées de travail des musiciens intervenants.
- Des projets communs avec le réseau des collèges de Craponne Allègre la Chaise Dieu : présentation d'instruments et ateliers dédiés, orchestre d'enseignant pour soutien à comédie musicale puis la mise en place de l'internat Chaise Dieu

Animer et programmer :

- l'action culturelle du conservatoire qui s'est adaptée à l'échelle de l'Agglomération la saison professionnelle OMNI a été programmée à Vorey, La Chaise-Dieu en partenariat avec les saisons culturelles locales
- La saison des élèves a aussi rayonné sur tout le territoire avec des concerts d'orchestre symphonique à Saint Paulien, des projets de musique de rue à Malvières, des bals traditionnels à Craponne....

Un travail en réseau et en partenariat :

Partenariat avec les structures associatives d'enseignement artistique :

- Avant 2017 les écoles associatives de la Chaise Dieu, Craponne et Saint Paulien étaient aidées par leurs anciennes communauté de communes. Depuis 2017 ces écoles adressent une demande de subvention à la communauté d'Agglomération
- Le CRD a rencontré chacune de ces structures et a construit un état des lieux et a formulé aux élus de l'Agglomération des propositions de critères d'aides financières qui sont pour l'instant restés à l'état de propositions.

Partenariat avec les harmonies fanfares du territoire :

- le conservatoire a initié en 2018/2019 un projet de musique de rue qui rassemblait le réveil craponnais, la banda de Vorey, l'harmonie de Rosières et la Mi Brivois. Projet qui a été très bien accueilli et qui n'a pas pu être reconduit depuis (crise sanitaire)

De nouveaux Partenariats : avec ATD Quart monde (personnes en situation de grande précarité), école St Joseph le Rosaire ateliers artistiques, plan chorales....

A-10) L'obtention en septembre 2020 et pour cinq ans d'un label Classes préparatoires à l'enseignement Supérieur en partenariat avec le Conservatoire Massenet de Saint Etienne

Conformément aux textes cadres fixant l'évolution des Cycles d'Orientation Professionnelle des Conservatoires vers un statut de classes préparatoires :

- Loi 2016-925 relative à la liberté de création, l'architecture et le patrimoine dite LCAP
- Arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique et au contenu et modalités de dépôt des dossiers de demande.

Le Conservatoire Massenet et le CRD ont conventionné et déposé auprès des services de l'Etat une candidature commune en vue de l'obtention d'un agrément « Classes préparatoires » à l'enseignement supérieur.

L'agrément a été obtenu en 2020 et l'ouverture des classes préparatoires effectifs à la rentrée de 2020/2021. Deux élèves du CRD sont concernés 1 en guitare et 1 en musiques traditionnelles.

Le Conservatoire Massenet est porteur de Classes préparatoires musiques pour les pratiques instrumentales, vocales, les musiques actuelles et anciennes, le jazz, la création, les disciplines d'érudition et la formation des accompagnateurs de la danse.

Les Ateliers des Arts est porteur d'une Classe préparatoire en musiques traditionnelles.

L'agrément du 13 mars 2020 (cf annexe) du Ministère de la Culture est valable pour 5 années (à compter de la rentrée 2020/2021) et la classe musique traditionnelle du CRD y est classée en préfiguration. De nouvelles pièces seront donc à produire à ce dossier à la fin de l'année 2020/2021 pour consolider cet agrément.

Pour obtenir un tel agrément, l'agglo a nommé notre responsable de l'action culturelle sur le poste de PEA de musiques traditionnelles, suite à sa réussite au concours et par promotion interne pour répondre aux exigences de cette classe prépa et permettre le conventionnement avec le CRR Massenet.

Une réflexion est en cours sur des conventionnements avec l'AMTA, les Brayauds, le CDMDT 43, la Novia, le Festival de la Chaise-Dieu pour enrichir le parcours des élèves en classe prépa en musiques traditionnelles.



B/ LE CONTEXTE D'ÉCRITURE DE CE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

B-1) Une Crise sanitaire et des outils numériques

Depuis mars 2020, la crise sanitaire Covid 19 en cours a un impact considérable sur le fonctionnement du service :

- la fermeture du service du 17 mars au 11 mai 2020
- la mise en place de cours à distance en urgence
- l'annulation de tous les projets et représentations publiques
- une fête de la musique 2020 avec des projets « confinés » sous forme de vidéos

Depuis la rentrée 2020, de nouvelles restrictions et contraintes :

- un deuxième confinement du 29 octobre au 15 décembre 2020,
- Seuls les élèves de cycle 3 des cycles pré-professionnel, et des classes à horaires aménagés avaient accès aux cours en présentiel,
- la reprise des cours pour les mineurs de tous les cycles au 15 décembre 2020 et dans toutes les disciplines a été autorisée,
- la mise en place du couvre feu à 20h puis 18h avec dérogation possible selon le classement des bâtiments a permis au CRD de fonctionner en délivrant au personnel et aux élèves des autorisations de circulation,
- adultes non accueillis, pas de cours de chant choral
- pas de représentations publiques peu, voir, pas de projets
- limitation des pratiques collectives et de leur dynamique
- épuisement de l'équipe pédagogique, des usagers....

Cette crise sanitaire encore en cours lors de l'écriture de ce projet d'établissement a énormément bousculé nos établissements et obligé les équipes à une forte mobilisation pour trouver des alternatives et porter au mieux (dans la mesure du possible) la réalisation de nos missions.

Citons par exemple : la mise en place de cours à distance (en visio), la réalisation de projets vidéos, la mise en ligne de ressources (padlet, cloud), de vidéos, d'enregistrements, d'applications dédiées...

D'autres acteurs locaux ont également beaucoup investi cet enseignement à distance comme l'IUT du Puy en Velay qui dans une offre de « Campus Connecté » propose un enseignement totalement à distance pour des étudiants (cf annexe).

Cette période a permis à l'équipe pédagogique de faire un vrai « bon en avant » sur l'utilisation du numérique dans l'enseignement artistique inimaginable.

Avant cette période, l'établissement s'était engagé dans « un plan numérique » en partenariat avec le CEFEDM Rhone Alpes Auvergne et la CMF. Les objectifs de ce plan ont été plus que dépassés, les outils et leurs limites expérimentés et identifiés.

Il est à noter cependant que face à l'urgence de trouver des solutions, tous les enseignants n'ont pas le même niveau avec l'informatique. Certains manquent de compétence avec les outils numériques et manquent d'équipement. Pendant le confinement, les enseignants ont dû utiliser leur propre ordinateur, l'agglomération n'a pu leur fournir un équipement, alors que beaucoup sont mal équipés.

Pour palier ces problèmes, nous avons sollicité le service formation pour la mise en place d'une formation via le CNFPT sur « outil numérique pour l'enseignement artistique ». Cette formation qui se déroulera sur 2 jours en 2021 s'adressera en priorité aux plus débutants.

B – 2) Des réformes en cours

Un nouveau Schéma d'Orientation Pédagogique National est en cours d'élaboration par le Ministère de la Culture. Le dernier date de 2008.

Nous ne disposons au moment de l'écriture de ce projet que de documents de travail (cf annexes)

Une réforme du classement des conservatoires est également en cours (cf annexes).

Elle a débuté par la mise en place des classes préparatoires à l'enseignement supérieur.

Le CRD s'est engagé dans cette première réforme en obtenant un agrément en partenariat avec le Conservatoire Massenet de Saint Etienne.

Ceci lui a permis d'ouvrir une classe préparatoire en musiques traditionnelles.

Le Schéma Départemental d'Enseignement Artistique arrive à terme. Compte tenu du contexte sanitaire entre autre, il a été prolongé d'un an et arrivera donc à terme en juin 2022.

Mais à titre d'exemple le Département a déjà acté la fin de la mise à disposition du logiciel de gestion imuse en décembre 2021 et de son financement. Ce qui oblige le CRD a se projeter sur un nouveau logiciel de gestion opérationnel en mai 2021 et à le financer.

Ces réformes sont majeures car elles concernent :

- l'offre pédagogique de notre établissement, son organisation et ses finalités
- les critères de classement de notre établissement
- le niveau d'aide financière de l'État et du Département indispensables au fonctionnement de notre établissement.

Ne pas connaître ses réformes en détail nous oblige donc à rester prudent dans la mise en œuvre des profonds changements pédagogiques qu'elles induisent.

B – 3) De nouvelles aides financières de nos partenaires dans une logique de contractualisation

Depuis 2018, le CRD est « le » référent départemental pour le « Plan Chorale ».

Ce plan permet au CRD d'obtenir des financements DRAC pour l'ensemble des écoles du schéma départemental pour la pratique vocale dans le premier degré et la formation des professeurs des écoles.

Chaque projet à inscrire dans le plan chorale fait l'objet d'une validation par le comité technique rassemblant des représentants Education Nationale, Rectorat, réseau canopé, DRAC, Département.

En 2021, l'Agglomération va également signer une convention d'Éducation Artistique et Culturelle avec l'Éducation Nationale, le Conseil Régional, le réseau Canopé, le Département, la DRAC.

Cette contractualisation de trois années va permettre le financement de projets fléchés dont certains concernent le CRD.

Cette logique de contractualisation fait suite au vade mecum du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle de juillet 2018 qui place les actions de médiations et d'ouverture aux publics dans une logique de territoire.

B – 4) Un Projet de Territoire de l'Agglomération du Puy-en-Velay

Dans le cadre de la mise en place de la loi NOTRE et de son passage à 72 communes, l'Agglomération a élaboré un nouveau projet de territoire afin de permettre à la nouvelle intercommunalité de préserver son identité, et l'identité propre à chacune de ses communes et de développer son attractivité et ses atouts.

Fruit d'un long travail de réflexion débuté en 2016, l'élaboration du projet de territoire s'est déroulée en plusieurs phases : un diagnostic, l'identification de 4 grands enjeux et des axes stratégiques.

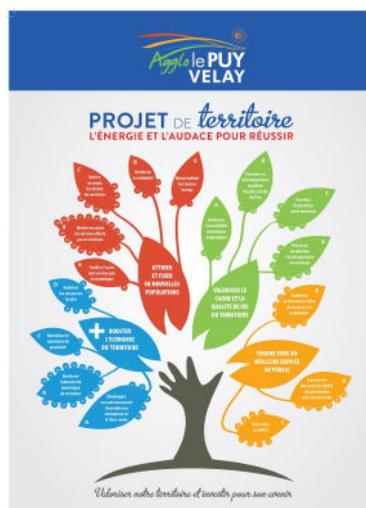
Ce projet de territoire prend en compte l'évolution de la société et des nouveaux modes de vie des habitants afin de répondre à leurs besoins.

Ce grand projet vise à accroître l'attractivité du territoire vis-à-vis de l'extérieur, notamment sur le plan économique et touristique, pour valoriser ses richesses, assurer son développement et favoriser des créations d'emploi.

Quatre grands enjeux identifiés : Booster l'économie du territoire, Attirer et fixer de nouvelles populations, Valoriser le cadre et la qualité de vie sur le territoire, Tendre vers un meilleur service au public.

Dans le cadre de ce projet de territoire les priorités déterminées pour le service CRD sont :

- mettre en place des actions de sensibilisation à l'échelle des 72 communes
- proposer une offre d'enseignement à l'échelle des 72 communes
- être un lieu ressource pour les acteurs culturels des 72 communes



B- 5) des incertitudes financières de la Collectivité : quel impact sur la sortie de crise sanitaire

La situation financière de la nouvelle agglomération a déjà été impactée en raison de la baisse des dotations de l'Etat et de la suppression de la taxe d'habitation.

Elle risque d'être plus encore impactée et dégradée à la fin de cette crise sanitaire.

C/ QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

C- 1) Sensibiliser

Atouts	Faiblesses
<p>3 musiciens intervenants à temps complet qui interviennent des les écoles de l'Agglomération et 2 musiciens intervenants spécialisés qui interviennent en milieu petite enfance et milieu spécialisé.</p> <p>Une attribution d'intervention en concertation avec le CPEM de l'Académie et sur la base d'un projet proposé par l'équipe pédagogique de l'école ;les écoles privées bénéficient également des interventions.</p> <p>Des restitutions du travail effectué dans le cadre d'un festival « Les Implolyssons » avec 9 journées de représentations à l'auditorium du CRD fin juin à début juillet dans des conditions techniques optimales.</p> <p>D'autres interventions et dispositifs en collèges et écoles</p>	<p>Des interventions en milieu scolaires limitées (24 écoles sur 85 en 2021), du mal à répondre à l'enjeu que chaque élève scolarisé sur l'agglomération entre le cycle 2 et 3 bénéficie d'une intervention.</p> <p>Pas d'intervention en maternelle, par manque d'heures disponibles. Une expérimentation est en cours cette année 2020/2021 à St Germain Laprade.</p> <p>Peu ou pas d'actions de médiations ou de sensibilisation qui s'adresse à tous les publics particulièrement les publics empêchés, les lycéens, les personnes âgées et les zones rurales. En septembre 2020, un recrutement par mutation interne a été fait pour répondre à ces difficultés.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Le projet de territoire de l'Agglomération qui a placé la sensibilisation à l'échelle des 72 communes comme un axe majeur</p> <p>Des formations complémentaires pour l'un de nos musiciens intervenant spécialisé en vue de l'obtention du titre de référent handicap.</p> <p>Le dispositif plan chorale ou des actions d'Éducation Artistique et Culturelle qui pourraient permettre une offre complémentaire et une diversification des publics</p> <p>Une réflexion sur un autre modèle d'intervention non plus annuel mais sur 6 mois qui multiplierait nos capacités d'intervention</p> <p>Un réseau de collèges et 85 écoles sur le territoire</p>	<p>La crise sanitaire qui bouleverse le modèle de nos interventions, les limite et interdit les représentations publiques donc la valorisation finale des projets menés</p> <p>Ne pas rayonner sur toute l'Agglomération particulièrement sur le secteur Craponne – La Chaise Dieu. En effet ce secteur bénéficiait avant 2017 d'un musicien intervenant à temps plein qui couvrait chaque année toutes les écoles du territoire ce qui n'est plus le cas désormais.</p> <p>Des interventions scolaires dont on ne mesure pas l'impact en terme d'inscriptions dans les écoles associatives de l'Agglomération et au CRD.</p> <p>Ne pas répondre à l'objectif d'un élève scolarisé sur l'Agglomération qui bénéficie d'une action de sensibilisation au cours de sa scolarité en primaire</p>

C – 2) Enseigner Former et Accueillir

L'enseignement artistique sur l'Agglomération

Atouts	Faiblesses
<p>1 CRD proposant des enseignements en Art Dramatique Beaux Arts Danse et Musique au Puy-en-Velay, Vorey Rosières et au collège de la Chaise Dieu</p> <p>Des écoles associatives à Craponne, la Chaise Dieu et St Paulien subventionnées par l'Agglomération</p> <p>Le CRD entretient de nombreux partenariats avec des acteurs culturels du territoire</p> <p>Des liens avec les harmonies fanfare du territoire (St Jean de Nay, Brives Charensac, Craponne) deux harmonies (Vorey Rosières) historiquement liées à ce site d'enseignement</p> <p>De nombreux partenariats avec les établissements scolaires du territoire qui considèrent le CRD comme un lieu ressource</p>	<p>Des élèves du CRD domiciliés essentiellement à proximité du Puy-en-Velay et des sites Vorey/Rosières. Un accès à notre offre d'enseignement, exigeant en terme de déplacements pour les usagers résidant sur des communes éloignées particulièrement en zones rurales,</p> <p>Des enseignements en Danse, Beaux-Arts et Art Dramatique proposés seulement au Puy-en-Velay,</p> <p>Une charte pédagogique différente entre les sites d'enseignements du Puy et de Vorey Rosières en raison de leur historique,</p> <p>Des critères de subvention aux écoles associatives non formalisés – pas de conventions d'objectifs.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Développer les échanges artistiques et pédagogiques entre les structures, entre le CRD et les écoles associatives</p> <p>Développer l'enseignement artistique sur le territoire</p> <p>Une expérimentation d'enseignement à distance forcée à l'occasion de la crise sanitaire. Des outils numériques pertinents identifiés, une expérience nuancée à exploiter,</p> <p>Un travail d'état des lieux de conventions d'objectifs et de critères de subvention aux écoles associatives réalisé en 2018 pouvant servir de base à une réflexion future</p>	<p>Concurrencer les établissements associatifs de l'Agglomération ou les mettre en difficulté</p> <p>Un nouveau schéma départemental qui pourrait priver l'école associative de Craponne de subvention départementale</p> <p>Difficulté à harmoniser des offres d'enseignement pouvant créer de la frustration et de l'incompréhension</p> <p>Inégalité d'accès aux différents enseignements</p>

L'enseignement artistique sur le site du Puy en Velay

Atouts	Faiblesses
<p>Un bâtiment offrant de très bonnes conditions d'enseignements et de pratiques</p> <p>L'enseignement de 4 disciplines musique, danse, théâtre et beaux-arts</p> <p>un département musique assez complet dans les esthétiques et cursus proposés</p> <p>Une équipe pédagogique qualifiée et investie</p> <p>Un rayonnement de l'établissement conséquent</p> <p>La présence d'outils numériques (tablettes et applications dédiées), une utilisation de ces outils par l'équipe un projet d'aménagement d'un studio en studio d'enregistrement</p> <p>Un label Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur en partenariat avec le Conservatoire Massenet de St Etienne et une CPES musique traditionnelle dans l'établissement</p> <p>Une grande diversité de pratiques collectives</p>	<p>Une charte pédagogique construite en 2007 réajustée en 2015 et qui n'est pas homogène avec le site de Vorey Rosières particulièrement sur les premières années</p> <p>Un nouveau schéma d'orientation pédagogique à l'état de documents de travail donc non encore officiel</p> <p>Du mal à réaliser des projets interdisciplinaires, un manque de valorisation des projets réalisés, une évaluation limitée</p> <p>Une concertation pédagogique qui a du mal à concerner toute l'équipe, une nécessité de s'emparer des grands enjeux de réforme et de refonte de notre charte</p> <p>Un accueil de nouveaux publics limité Les facteurs sont nombreux, les tarifs d'inscription, le rayonnement centralisé, notre charte pédagogique, la procédure d'inscription....</p> <p>Plus de cours de chant lyrique, un département de musique ancienne lié à une seule enseignante. Une seule enseignante également en théâtre</p> <p>Beaucoup de pratiques collectives et pas ou peu de musique de chambre</p>
Opportunités	Menaces
<p>Les réformes d'enseignement artistique et le nouveau schéma d'orientation pédagogique en cours d'élaboration qui permettent de s'engager dans une nécessaire révision de notre charte pédagogique.</p> <p>Notre PEA de musique traditionnelle à temps plein dont les missions comprennent un temps administratif de conseiller aux études en charge de la charte pédagogique ce qui permettra d'accompagner ce travail.</p>	<p>Un arrêté ministériel Classe Préparatoire qui précise que la classe Musique traditionnelle du CRD est en préfiguration</p> <p>Engager une révision de notre charte pédagogique avec un schéma d'orientation pédagogique prévisionnel et un schéma départemental incertain</p> <p>Un isolement de certains enseignants</p> <p>La crise sanitaire qui prive beaucoup d'élèves de cours notamment les adultes</p>

L'enseignement artistique sur le site de Vorey Rosières

Atouts	Faiblesses
<p>Un enseignement en musique comportant : éveil, initiation, cycle 1 et cycle 2 dans les instruments « classiques » et traditionnels</p> <p>Une vraie dynamique de la pratique collective en musiques traditionnelle « Tradifonic »</p> <p>Une équipe pédagogique qualifiée et investie</p> <p>Un rayonnement local de l'établissement conséquent</p> <p>La présence d'outils numériques (tablettes et applications dédiées), une utilisation de ces outils</p> <p>Une proximité historique et actuelle avec les associations locales : harmonie de Rosières , et banda de Vorey, partage de locaux et projets communs</p> <p>L'accueil de spectacle de la saison professionnelle du CRD</p> <p>L'Embarcadère comme lieu de diffusion privilégié et une collaboration avec la saison culturelle de le centre culturel</p>	<p>Des petites salles de cours qui montrent leurs limites en terme de surface, accessibilité, mutualisation avec d'autres utilisateurs, ménage...</p> <p>Une charte pédagogique qui n'est pas homogène avec le site du Puy particulièrement sur les premières années</p> <p>Des absences en chant choral par exemple en saxophone également et toutes les cordes (hors violon)</p> <p>Un déséquilibre entre les sites de Vorey (quelques élèves) et Rosières (extrême majorité des élèves)</p> <p>Une organisation de la concertation pédagogique qui ne rassemble pas tous les enseignants du site</p> <p>Un accueil de nouveaux publics limité et des pertes d'effectifs constantes depuis 2017</p> <p>Des pratiques collectives pas vraiment de niveau en cycle 2 et en perte d'effectifs (collectif junior et orchestre)</p>
Opportunités	Menaces
<p>La révision de la Charte pédagogique et son harmonisation avec le site du Puy-en-Velay</p> <p>Limitation des pratiques collectives sur ce site pour en garantir les dynamiques et être plus en phase avec la taille des locaux</p> <p>L'évolution des anciennes harmonies vers des formations de musique de rue au répertoire adapté et qui sont sollicités pour de nombreuses prestations</p>	<p>Peu ou pas d'inscription dans les harmonies de Vorey et Rosières, peu de projets partagés</p> <p>Des effectifs qui continuent de baisser, notamment avec les adultes privés de cours par la crise sanitaire</p> <p>Un renforcement du déséquilibre entre les sites d'enseignement</p> <p>Des effectifs de classe trop faibles pour maintenir la présence d'enseignants</p>

C- 3) Animer et programmer – travailler en réseau et en partenariat

Atouts	Faiblesses
<p>Le label Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur en musiques traditionnelles, de nouveaux partenariats avec des acteurs locaux et régionaux : AMTA, Brayauds, CDMDT, Novia</p> <p>Un conventionnement CPES avec le C.R.R. Massenet de Saint Etienne qui établi de vrais échanges avec cet établissement</p> <p>Des partenaires source de propositions artistiques riches comme le Festival de la Chaise Dieu, l'Ensemble Orchestral Contemporain ou l'Orchestre National d'Auvergne, Novia... des propositions de master class et projets croisés</p> <p>Une saison professionnelle aux esthétiques variées (musique, danse, Théâtre)</p>	<p>Beaucoup de rendez-vous dans la saison des élèves, une communication, un suivi et une valorisation des actions à améliorer : Le recrutement (par mutation interne) d'un agent en charge de l'action culturelle devrait palier ces manques.</p> <p>Peu de rendez vous pour le département des Beaux Arts</p> <p>Une diffusion centralisée sur le bassin du Puy en Danse, Théâtre, Musiques actuelles, Jazz</p>
Opportunités	Menaces
<p>Formaliser des conventions de partenariat avec les acteurs locaux et régionaux des musiques traditionnelles afin de renforcer notre labellisation et faire réseau</p> <p>Travailler avec le rectorat à l'ouverture d'une classe Science et technique du Théâtre de la musique ou de la Danse « S2TMD » dans un lycée du Puy, (absence de S2TMD sur l'académie de Clermont Ferrand) ce qui compléterait le dispositif CPES</p> <p>Conventionner avec des acteurs culturels professionnels locaux afin de les accueillir plus régulièrement en résidence ou dans la saison professionnelle,</p> <p>Un renforcement du partenariat avec le C.R.R. de Saint Etienne pour permettre à des classes isolées (musique ancienne, théâtre notamment) de se consolider</p> <p>Un rapprochement avec le musée Crozatier pour le département Beaux arts</p>	<p>Ne pas avoir assez d'étudiants en musique traditionnelle pour maintenir notre dispositif CPES en musique traditionnelle (1 élève en 2020/2021)</p> <p>Ne pas pouvoir accompagner la multiplicité des partenariats et disposer des ressources financières correspondantes</p>

D) QUELLE VISION D'AVENIR

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'agglomération du Puy-en-Velay souhaite par ce projet d'établissement :

- Rayonner plus équitablement sur toute l'Agglomération (72 communes), auprès d'un public plus large, notamment auprès des publics empêchés, provoquer un « choc heureux » avec une pratique artistique notamment sur le territoire rural,
- Améliorer ses missions de formation, d'accueil et d'enseignement sur les trois sites Le Puy, Vorey et Rosières par :
 - * l'implication de son équipe pédagogique
 - * la révision de la charte pédagogiqueL'objectif visé est de transformer nos cursus en parcours (conformément aux orientations nationales), de proposer une nouvelle offre d'accueil pour nos débutants (identique sur les trois sites), de placer la bienveillance au cœur de l'évaluation et enfin de donner de la lisibilité sur les cursus aux usagers
 - * un travail de l'équipe commun sur les projets afin de mieux les valoriser, les évaluer et d'encourager la mise en place de projets interdisciplinaires
- Conforter le classement, la reconnaissance et le rayonnement de l'établissement dans un contexte de réformes nationales de l'enseignement artistique.
- Renforcer les partenariats en cours ou naissants avec les acteurs culturels locaux et régionaux pour conforter certaines disciplines, construire des actions d'Éducation Artistique et Culturelle, des projets croisant pratique amateur et professionnels
- le tout dans un contexte difficile et incertain



E/ LES AXES STRATEGIQUES

E-1) L'ouverture du conservatoire aux 72 communes l'Agglomération, diversifier les publics :

- Des actions d'éducation artistique et culturelle sur toute l'Agglomération, par les enseignants du CRD, dans une volonté de véritable rayonnement du conservatoire sur toute l'Agglomération, particulièrement sur les communes rurales, d'ouverture à de nouveaux publics (notamment les publics empêchés)
- La révolution numérique, de nouveaux outils pour une proposition pédagogique envers les publics éloignés ou empêchés. Fort de l'expérience d'enseignement à distance contrainte par la crise sanitaire, il conviendrait de travailler à une offre d'enseignement à distance pour le public « empêché » (éloignement, handicap, contrainte professionnelle...) de l'Agglomération. Quels supports et complémentarité faut-il envisager avec le réseau des écoles associatives ou établissements scolaires
- Les dispositifs d'interventions en milieu scolaire, les critères d'attribution, la durée, la valorisation, repositionner le dispositif plan chorale afin d'intervenir sur plus d'écoles particulièrement en milieu rural

E-2) Un travail en profondeur sur notre offre d'enseignement :

- La révision de la Charte Pédagogique. L'enjeu est de répondre à plusieurs problématiques :
 - l'égalité de l'offre sur les sites d'enseignement (entre Le Puy Vorey et Rosières)La révision des cursus et des parcours dans le cadre de la réforme nationale et des schémas nationaux et départementaux
La place, le nombre et l'organisation des pratiques collectives
Ce travail nécessite de revoir les parcours (en phase avec les nouvelles orientations nationales), mais aussi les finalités de nos enseignements, leur organisation, leurs évaluations, leurs lisibilité et leur communication aux usagers

E-3) Consolider le classement de l'établissement et son label de Classes Préparatoires et l'Enseignement Supérieur :

- Formaliser les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux des musiques traditionnelles : AMTA, Brayauds (CDMDT63), CDMDT 43, Compagnie la Novia afin d'enrichir la maquette pédagogique et s'adresser à un plus grand nombre d'étudiants potentiels
- Travailler avec les services de l'Éducation Nationale (Rectorat et Académie) à une potentielle ouverture de classe S2TMD Science et technique du Théâtre de la musique ou de la Danse dans un lycée du Puy (absence de S2TMD sur l'académie de Clermont Ferrand) ceci afin de disposer localement du « chaînon manquant » entre CHAM et enseignement supérieur

E- 4) Travailler en réseau et en partenariat:

- Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux et locaux :

Ensembles spécialisés locaux, EOC, Orchestre National d'Auvergne, Festival de la Chaise-Dieu, La Comédie de St-Etienne, Compagnies de théâtre ou de danse afin de construire des actions d'éducatrices artistiques et culturelles, construire des projets mêlant pratique amateur et professionnelle, accueillir plus régulièrement des artistes en résidence.

Renforcer notre partenariat avec le Conservatoire Massenet dans les échanges de classes afin de consolider nos enseignements les plus isolés ou fragiles : département de musique ancienne, Théâtre

Formaliser les échanges entre services de l'Agglomération : Musée Crozatier, Pays d'Art et d'Histoire afin de consolider nos enseignements, théâtre

- Enrichir les liens avec le monde associatif local : les liens et projets avec les écoles associatives, les projets débutés avec les formations d'harmonies fanfare de l'Agglomération afin de permettre aux élèves du conservatoire de connaître ses associations et de favoriser un enrichissement mutuel. Réfléchir à la mise en place d'offres d'approfondissement : ateliers ponctuels, stages ouverts. Répondre aux éventuels besoins de formations ou de matériel de ces associations. La place, la ressource de l'orchestre d'harmonie de la Communauté d'agglomération et le lien avec les harmonies fanfare du territoire.



F/ LES ACTIONS ET LE CALENDRIER

F-1) Des actions d'éducation artistique et culturelle par l'équipe pédagogique du CRD sur toute l'Agglomération

Contexte / Objectifs:

- 72 communes sur l'Agglomération plus de 80 000 habitants une majorité de communes rurales
- seulement trois sites d'enseignement du CRD (Le Puy Vorey Rosières) et 1148 élèves
- un rayonnement du conservatoire limité particulièrement en milieu rural
- un objectif de diversification des publics (particulièrement les publics empêchés) et de nouveaux partenariats

Description:

- des propositions de : concerts, mini-stages, ateliers de peinture, lectures au chevet, danse... par les enseignants du CRD (cf annexes)
- des propositions en direction de tous les publics : ehpad, maisons de retraites, écoles, non voyants, maison d'arrêt...
- des propositions en partenariat : avec les acteurs locaux directement en lien avec ces publics
- des propositions sans impact financier pour la collectivité. Ce qui sous entend de trouver une organisation interne permettant à chaque enseignant de « capitaliser » des heures pour ces actions. Par exemple en finissant les cours une semaine plus tôt fin juin et non début juillet.

Impacts attendus:

- un rayonnement du CRD sur toute son agglomération particulièrement en milieu rural
- une diversification des publics sensibilisés, particulièrement les publics empêchés
- le renforcement ou la création de partenariats sur le territoire
- placer les enseignants en situation d'artistes

Coût de l'opération:

Neutre en fonctionnement si ce n'est des frais de déplacements dont l'impact reste à négocier avec les partenaires

Utilisation des crédits du CRD en investissement pour les besoins éventuels

Un accompagnement de ces actions par les agents du CRD sur un plan logistique et technique

Calendrier:

Une mise en place de ces actions en septembre 2021 en trouvant avec l'équipe le moyen de capitaliser les heures nécessaires sans « nuire » au fonctionnement du service et aux attentes et besoins de nos usagers qui payent un droit d'inscription.

2021 – 2025 : évaluer et améliorer

F-2) La révolution numérique, de nouveaux outils pour une proposition pédagogique envers les publics éloignés ou empêchés

Contexte / Objectifs:

- une équipe pédagogique qui face à la crise sanitaire a dû inventer une forme d'enseignement à distance pour palier aux problématiques des différents confinements.
- des besoins de formation de l'équipe aux outils numériques
- des besoins de formation de l'équipe à l'accueil de public «empêchés»
- le besoin exprimé de l'équipe d'échanger et de s'enrichir de leurs expériences pédagogiques

Description:

- Formation sur les apports du numérique (Sandrine DEMURS)
- Formation sur les outils mis en place au sein d'autres écoles (Marie-Aline BAYON)
- Formation autour des pratiques croisées et partagées (Olivier BAERT)
- Réflexions de l'équipe pédagogique sur les problématiques liées à la mise en place de cours à distance (prérequis, cursus,etc....)
- S'appuyer sur les espaces relais de l'Agglomération et/ou le réseau des établissements scolaires (écoles ou collèges) équipés numériquement et qui pourraient l'être instrumentalement , envers les élèves éloignés
- Mise à disposition des élèves et des enseignants, d'un document recensant les logiciels ou applications dédiées.
- S'appuyer sur le service informatique pour la mise en place des outils de connexions.

Impacts attendus:

- Une offre pédagogique à distance « réalisable » envers les publics éloignés et empêchés
- une équipe plus formée pour répondre aux nouveaux enjeux pédagogiques
- une dynamique dans l'équipe par l'échange et le partage.
- Rayonnement du Conservatoire sur l'ensemble du territoire

Coût de l'opération:

- le coût des intervenants extérieurs
- la création de salles « dédiées » et l'achat de matériel nécessaire pour l'équipement des espaces numériques.

Calendrier:

2021- 2023 : Formation sur les outils numériques

2021 -2022: Formation autour des pratiques croisées et partagées

2021-2022 : Mise en places des espaces relais et salles dédiées.

2022-2023 : «Cours à distance» proposés dans le bulletin d'inscription

F-3) Les dispositifs d'interventions en milieu scolaire

Contexte / Objectifs:

-Le conservatoire intervient en 2021 dans 24 écoles publiques ou privées auprès de 1243 de l'agglomération. Des interventions sont aussi proposées en petite enfance et en secteur spécialisé.

- une attribution des interventions scolaires en concertation avec l'Education Nationale basée sur des critères de : projet – thématique, interventions ou non les années précédentes, optimisation des déplacements des musiciens intervenants

- 85 écoles sur toute l'Agglomération, des interventions centrées sur les cycles 3, les maternelles non sensibilisés (et peu de cycle 2) des écoles qui ne présentent pas de projets et des projets non retenus faute de possibilités

- l'objectif d'augmenter le nombre d'élèves sensibilisés sur toute l'Agglomération sur une année scolaire, tout en maintenant des interventions pédagogiquement cohérentes

Description:

- Augmenter les heures d'intervention possibles soit en disposant de plus d'heures (recrutement proposition inscrite dans le projet de territoire) ou réfléchir avec les musiciens intervenants à un autre modèle d'interventions possible sur un semestre (soit deux interventions possibles en une année)

- Proposer dans le cadre du plan chorale, en partenariat avec l'Education Nationale, avec les financements DRAC contractuels correspondants, un nouveau modèle d'intervention possible. L'idée est de proposer 3 chants de Noël à des écoles identifiées (en priorité le milieu rural et en direction des écoles et niveaux non concernés par des interventions). Ces chants seront à travailler en classe au 1er trimestre et donneront lieu à une représentation de proximité accompagné par un orchestre du CRD.

Impacts attendus:

- augmenter le nombre d'élèves, d'écoles et de territoire ayant accès à une intervention

- rayonner plus équitablement sur l'Agglomération et offrir aux petites écoles rurales qui n'ont pas ou qui n'osent pas demander des interventions de bénéficier de ce service.

- produire aussi des restitutions de proximité sur les territoires en y associant autant que possible des ensembles du CRD

Coût de l'opération :

- pas de coût direct pour la collectivité hors frais de déplacements

- des financements DRAC dans le cadre du plan chorale

Calendrier:

2021 : Constitution de projets plan chorale, identification d'écoles prioritaires

Rentrée 2021 : mise en place du projet plan chorale

2021 – 2022 : Réflexion avec les musiciens intervenants et l'Education Nationale sur la possibilité d'augmenter les interventions (recrutement ou modèle semestriel)

F-4) La révision de la charte pédagogique de l'établissement

Contexte / Objectifs:

- 3 lieux d'enseignements des Ateliers des Arts : Le Puy-en-Velay et Vorey- Rosières. Une offre d'enseignement artistique différente entre les lieux,
- Une réforme nationale en cours, un nouveau schéma d'orientation pédagogique national à l'état de document de travail, un nouveau schéma départemental d'enseignement artistique à l'horizon 2022,
- Les premières préconisations du nouveau schéma d'orientation pédagogique national semble acter la transformation de nos actuels cursus (éveil/initiation cycle 1, 2 ou 3) en parcours (découverte, exploration, réalisation et perfectionnement). Ainsi que des parcours projets (stages, modules - croisement avec pratiques amateurs),
- Quelle organisation peut-on proposer pour les premières années ?, comment limiter le nombre de cours ?, les déplacements des familles et les aider à mieux choisir leur discipline artistique,
- Redéfinir la place des pratiques collectives, leur nombre et leur organisation,
- Retrouver une dynamique de nouvelles inscriptions chaque année (et réduire ainsi l'impact à venir de la crise sanitaire) et de diversification des publics,

Description:

- Révision de la charte pédagogique pour tous les sites (Le Puy, Vorey et Rosières) sur la base d'une transformation de nos actuels cursus en parcours. La réforme nationale est à l'état de document de travail et le schéma départemental ne sera connu qu'en 2022. Il faut donc engager ce travail mais attendre les textes nationaux et départementaux définitifs
- Profiter de ce travail sur des nouveaux parcours : découverte, exploration, réalisation et perfectionnement, parcours projets (modules stages ouverts à tous) pour redéfinir en équipe les finalités de nos enseignements, leurs publics, leurs organisations et leurs évaluations
- Donner de la lisibilité sur notre offre pédagogique et ses finalités à nos usagers : Quels supports de communication (documents, site...), quels échanges avec quels supports, quelle périodicité
- De nouveaux outils de communication avec l'aménagement des façades du conservatoire : murs du 86ème RI, Rue Duguesclin, et deux angles, afin de : valoriser les travaux d'élèves du département Beaux Arts, et communiquer d'une manière plus visible sur les activités se déroulant au sein du CRD. Descriptif complet en annexes (annexe 12)



- Le parcours « Découverte » (éveil- initiation – premières années d'enseignement artistique) sera à soigner. Que ce parcours puisse être identique sur tous les sites d'enseignement (le Puy Vorey et Rosières) en prenant en compte les problématiques de déplacements, des réalités sociologiques, culturelles des usagers et la révolution numérique
- Placer au cœur de ces différents parcours les pratiques collectives. Réfléchir à leur nombre leur organisation. Encourager la musique de chambre par des formations (quatuor à cordes, quintette de cuivres, petit ensemble à vents...) et du répertoire adapté permettant des représentations sur des lieux de patrimoine locaux.
- Une formation MESH complémentaire pour l'un de nos musiciens intervenant spécialisé en vue de l'obtention du titre de référent handicap. La désignation d'un référent handicap est mentionnée dans les documents de travail des réformes nationales en cours. Descriptif complet en annexes (annexe 13)
- L'engagement et l'adhésion de notre équipe pédagogique dans ce travail sera le garant de sa réussite. Pour accompagner l'équipe dans ce travail qui nécessite un temps long, nous pourrons :
 - faire appel à des intervenants extérieurs compétents
 - mettre en place des temps d'auto formation dans l'équipe
 - prévoir un plan de formation et d'accompagnement : CNFPT, Céfédem, etc....

Impacts attendus:

- une charte pédagogique en phase avec les réformes nationales et départementales en cours
- une réorganisation de notre offre d'enseignement optimisée et identique sur les trois sites du CRD
- les finalités, organisation et objectifs de nos enseignements plus lisibles pour nos usagers
- des pratiques collectives en petits et grands effectifs, des esthétiques variées et complémentaires
- un meilleur accompagnement de notre équipe pédagogique dans son désir d'échange et de concertation pédagogique

Coût de l'opération:

- le coût des intervenants extérieurs
- le même volume d'heures d'enseignement redéployé selon les besoins identifiés

Calendrier:

2021 – 2022 : début du travail avec l'équipe pédagogique sur la révision de notre charte pédagogique. Engagement de la réflexion et de l'échange, venu d'intervenants extérieurs, partage de compétences en interne, définition d'un plan de formation et d'accompagnement formation MESH pour obtention du titre « référent handicap » déjà en cours.

2022 : schéma d'orientation pédagogique national et schéma départemental définitifs

2022 – 2023 : finalisation du travail sur la charte

2023 – 2024 : mise en place de la nouvelle charte

2024 – 2026 : évaluation et amélioration

F-5) Le site d'enseignement de Vorey Rosières

Contexte / Objectifs :

- Une organisation des parcours « Découverte » (éveil – initiation) différente entre le site du Puy et le site de Vorey Rosières (présent seulement sur Rosières et absent à Vorey), une volonté de proposer la même offre sur tout le conservatoire à Vorey et à Rosières
- Une organisation des deux premières années du cycle d'exploration (cycle 1) différente entre le site du Puy et le site de Vorey Rosières. Une nécessité d'homogénéiser cette offre à l'échelle du conservatoire et de réduire les inégalités d'offre entre Vorey et Rosières
- Des pratiques collectives en baisse d'effectif (collectif junior et orchestre) des salles inadaptées aux pratiques collectives en grand effectif,
- Des harmonies de Rosières et Vorey (historiquement très liées à la création de ce site) qui s'orientent désormais vers un répertoire et un effectif de musique de rue, pour répondre à leur sollicitation. Elles ont de moins en moins d'élèves issus du CRD dans leurs effectifs et de projets partagés.

Description:

- Profiter du travail de révision de la charte pédagogique pour homogénéiser l'offre d'éveil et d'initiation avec le Puy. La proposer à Vorey et à Rosières (donc plus de débutants)
- Profiter du travail de révision de la charte pédagogique pour homogénéiser l'offre des premières années instrumentales avec le Puy. La proposer à Vorey et à Rosières (travail en partenariat avec les écoles pour proposer cette offre en péri scolaire ?)
- Proposer des pratiques collectives centrées sur du répertoire de musique de rue mêlant tous les instruments (traditionnels, classiques) rassemblés par niveaux afin de ne pas dépasser un effectif compatible avec la taille des salles. Des liens avec les harmonies de Vorey et Rosières. Permettre aux élèves de partager du répertoire tout en conservant leur identité. Dès le deuxième cycle encourager la venue des élèves sur le site du Puy pour des pratiques collectives adaptées.

Impacts attendus:

- une charte pédagogique en phase avec les réformes nationales et départementales en cours identique sur tous les sites d'enseignement du Conservatoire,
- plus de jeunes élèves débutants avec un accès à nos parcours découverte et premières années à Vorey et à Rosières,
- des pratiques collectives adaptées aux locaux, en phase avec les pratiques amateurs locales, un lien renforcé avec ces associations qui sont demandeuses.

Coût de l'opération :

- un redéploiement des heures d'enseignement dévolues à ce site pour permettre des temps de cours identiques au Puy en initiation, premières années d'enseignement instrumental et pratiques collectives.
- peut être quelques heures complémentaires pour du chant choral par exemple (non présent sur ce site pour l'instant)

Calendrier :

2021 2023 : travail sur la charte – expérimentations pratiques collectives

2023 2024: mise en place de la nouvelle charte

2024 2026 : évaluation et ajustement

F-6) Formaliser les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux des musiques traditionnelles

Contexte / Objectifs:

- Loi 2016-925 relative à la liberté de création, l'architecture et le patrimoine dite LCAP
Arrêté du 5 janvier 2018 relatif aux conditions d'agrément des établissements assurant une préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique
- La convention avec le Conservatoire Massenet signée en juillet 2019 pour la coopération pédagogique et artistique dans l'accueil des étudiants en classe préparatoire
- Le Label Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur obtenu conjointement avec le conservatoire Massenet de Saint Étienne par arrêté du ministère de la Culture le 13 mars 2020 et valable pour cinq années à compter de la rentrée universitaire 2020 - 2021
- Le CRD est porteur d'une Classe préparatoire en musiques traditionnelles
- Sur l'arrêté ministériel, la classe préparatoire en musique traditionnelles est mentionnée en préfiguration, il convient donc de consolider son classement
- La volonté exprimée de la DRAC Auvergne Rhône Alpes de consolider cette classe par des partenariats avec des acteurs régionaux de la musique traditionnelle identifiés

Description:

- définir dans la maquette pédagogique et selon les besoins des étudiants les actions à construire en partenariat
- Sur la base de ce travail, conventionner à court terme avec les partenaires régionaux et locaux en musique traditionnelle à savoir : l'AMTA (Agence des Musiques Traditionnelles d'Auvergne), les Brayauds (CDMDT 63), le CDMDT 43 (Centre Départemental de Musiques et Danses Traditionnelles) et la NOVIA (compagnie ancrée au Puy en Velay)
- Se rapprocher du CMTRA (Centre des Musiques Traditionnelles Rhône Alpes) à moyen terme pour mieux connaître cet autre partenaire potentiel et conventionner également avec eux

Impacts attendus:

- consolider le CRD dans son classement national, sa reconnaissance et son rayonnement
- consolider et pérenniser les aides financières de l'État
- développer l'attractivité du CRD, la cohérence de sa maquette pédagogique en musique traditionnelles, le nombre d'élèves inscrits dans ce dispositif sur un plan régional (voir inter-régional). Le CRD est en effet un des seuls établissements à pouvoir proposer des classes préparatoires en musiques traditionnelles

Coût de l'opération:

- Le coût des actions engagées en partenariat, à la charge de l'agglomération pour tout ce qui concerne le département de musiques traditionnelles,

Calendrier:

2021: identification des besoins et des actions à mener en partenariat, rencontre avec les partenaires, proposition de conventionnement et signature le cas échéant

2021/2022 : mise en place de ces conventionnements et des actions liées

2022/2026 : évaluer et améliorer

F-7) Travailler avec les services de l'Éducation Nationale (Rectorat et Académie) à une potentielle ouverture de classe S2TMD

Contexte / Objectifs:

- Le Label Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur obtenu conjointement avec le conservatoire Massenet de Saint Étienne par arrêté du Ministère de la Culture le 13 mars 2020 et valable pour cinq années à compter de la rentrée universitaire 2020 - 2021
- L'absence sur l'académie de Clermont-Ferrand d'une option S2TMD Science et technique du Théâtre de la musique ou de la Danse dans un lycée
- L'opportunité de compléter le dispositif classe préparatoire destiné à des étudiants (post bac) par une option en lycée et donc de renforcer l'attractivité de notre établissement (et notre partenariat avec le conservatoire Massenet), de notre label classe préparatoire tout comme l'attractivité d'un lycée du Puy-en-Velay
- L'opportunité de compléter notre offre de dispositif d'enseignement scolaire avec CHAM, CHAD, puis S2TMD
- L'opportunité d'un partenariat renforcé avec la classe théâtre du lycée Charles et Adrien Dupuy

Description:

- Travailler en partenariat avec le Rectorat de Clermont Ferrand, l'inspection académique de la Haute-Loire et les lycées du Puy-en-Velay à une candidature à l'ouverture d'une option S2TMD musique théâtre voir danse

Impacts attendus:

- consolider le CRD dans son classement national, sa reconnaissance et son rayonnement
- développer l'attractivité du CRD, la cohérence de ses dispositifs scolaires (CHAM, CHAD puis S2TMD et enfin classe préparatoire à l'enseignement supérieur)
- développer l'attractivité d'un lycée du Puy en Velay à une échelle régionale
- consolider notre partenariat avec le conservatoire Massenet

Coût de l'opération:

- Le coût des actions engagées en partenariat avec la Région ? Cela reste à définir

Calendrier:

2021: prise de contact avec le Rectorat et l'inspection académique de la Haute-Loire

2021 2022 : le cas échéant construction d'une candidature

2022 2026 : mise en place espérée d'une telle option, valorisation de ce dispositif sur un plan régional

F 8) Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux et locaux

Contexte / Objectifs:

- Depuis 2017 de nouveaux partenariats se sont tissés avec : L'Ensemble Orchestral Contemporain, L'Orchestre National d'Auvergne (particulièrement avec l'internat du collège de la Chaise Dieu), le Festival de la Chaise Dieu (master class...)
- Un partenariat pédagogique et artistique avec le Conservatoire Massenet
- D'autres services culturels dans l'Agglomération : Musée Crozatier, Spectacle en Velay, service patrimoine- Pays d'Art et d'Histoire, bibliothèques des collaborations sur projets
- la volonté de construire des projets associant professionnels et amateurs particulièrement autour des pratiques collectives afin d'encourager leurs dynamiques
- la volonté de renforcer dans leurs missions les enseignants isolés dans leurs pratiques ou en terme de ressources (beaux arts, musique ancienne, théâtre...)
- De nouvelles contractualisations Éducation Artistique et Culturelle pour l'Agglomération, une volonté de fédérer les acteurs, les services et de diversification des publics

Description:

- Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux : EOC, Orchestre National d'Auvergne, Festival de la Chaise Dieu afin de construire des moments de rencontre entre professionnels et élèves particulièrement autour des pratiques collectives
- Formaliser avec le Musée Crozatier, La saison Spectacle en Velay, le service Patrimoine, les bibliothèques : des échanges de service (département des Beaux Arts...). Construire avec eux des projets d'Éducation Artistique et Culturelle croisés et fédérateurs
- Renforcer nos partenariats avec le conservatoire Massenet, la Saison Spectacle en Velay et tout autre acteur local ou régional au bénéfice de nos enseignants isolés

Impacts attendus:

- des projets d'Éducation Artistique et Culturelle fédérateurs, la diversification des publics
- des moments de rencontre entre professionnels et élèves réguliers ambitieux en priorité autour des pratiques collectives (musique de chambre et orchestres)
- de nouvelles ressources pour nos enseignements les plus isolés

Coût de l'opération :

mutualisation des moyens financiers entre service utilisation ressources saison pro
des possibilités d'accompagnement de nos partenaires institutionnels dans le cadre des conventions Éducation Artistique et Culturelle

Calendrier:

2021 : un rapprochement avec le musée Crozatier et le service Patrimoine pour formaliser les échanges possible au bénéfice notamment de notre département Beaux Arts
2022 : un premier projet EAC avec l'Ensemble Orchestral Contemporain
un travail avec les autres partenaires et services
2023 : une mise en œuvre d'autres projets et des formalisations d'échanges au bénéfice de nos départements isolés
2024 à 2026 : évaluer et améliorer

F-9) Travailler en réseau et en partenariat avec les structures associatives d'enseignement et de pratique artistique

Contexte / Objectifs:

- Trois écoles de musique associatives qui bénéficient d'une subvention de la collectivité. Ces trois écoles sont : le GAM à St Paulien, L'école de musique Ance Arzon à Craponne (école classée niveau 1 au schéma départemental) et la Chaise Musicale à la Chaise-Dieu.

En 2018 le CRD a été « mandaté » par l'élue en charge du CRD à l'agglo pour faire l'état des lieux de ces écoles et proposer des critères et mettre en place des conventions d'objectifs applicables à ces trois écoles déterminant ainsi le niveau de subventions de l'agglomération. Ce travail technique a été réalisé mais le principe des critères permettant de définir la hauteur de la subvention n'a pas été retenu, il était trop tôt, un travail et une concertation avec ces écoles sont nécessaires.

- Un contexte de révision du schéma départemental. Deux structures bénéficiant d'une aide du Département sur la même EPCI (CRD et École de musique de Craponne). Quelle sera la positionnement du Département dans ce futur schéma quant au financement.

- Une pratique associative sur le territoire riche et diversifiée :

Des harmonies fanfares associatives à Brives Charensac (Mi Brivois), Craponne sur Arzon (Réveil Craponnais), St Jean de Nay, Vorey (Banda Vorey'v), Rosières. Ces associations ont été par exemple à l'origine des lieux d'enseignement actuel sur Vorey et Rosières.

Des chorales, le CDMDT 43 (et son festival des nuits basaltiques, le Roi de l'Oiseau, des compagnies de théâtre

Description:

- En concertation et en accord commun avec les structures d'enseignement artistique associatives et/ou les pratiques associatives de l'Agglomération envisager tout projet artistique ou pédagogique pouvant s'inscrire :

* dans un Projet d'Éducation Artistique et Culturelle

* dans un projet Plan Chorale

* dans une initiative du conservatoire ou des associations

Qui permette :

* le croisement de pratiques

* un apport mutuel

* une valorisation des projets de proximité, sur toute l'Agglomération et ouverte à tous les publics

Par exemple proposer chaque année un projet fédérateur, proposer aux musiciens de ces associations des parcours, supports, aide ponctuelle d'enseignant possible.

Impacts attendus:

- Que le conservatoire accompagne et aide le développement, la structuration et la dynamique des associations musicales de son territoire.
- Une offre d'enseignement artistique associative alternative au CRD
- des partenariats riches et valorisants avec les acteurs culturels associatifs de l'Agglomération

Coût de l'opération:

L'utilisation des budgets consacrés aux projets d'élèves ou à la saison professionnelle.

Des possibilités d'accompagnement de nos partenaires institutionnels dans le cadre des conventions Éducation Artistique et Culturelle

Calendrier:

2021/2022 : reprise d'une base de projet type musique de rue en direction des harmonies fanfare du territoire. Échange avec ces associations sur des possibilités de projets futurs.

2021/2022 : Échange avec les écoles de musique associatives de l'Agglomération sur les collaborations possibles

2022/2023 : mise en place de nouvelles collaborations et actions avec ces associations

2023 à 2026 : évaluation et ajustement



	2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 2026
Des actions d'éducation artistique et culturelle par l'équipe pédagogique du CRD sur toute l'Agglomération	Recensement actions et de leurs modalités de mise en oeuvre	Mise en place de ces actions	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
La révolution numérique, de nouveaux outils pour une proposition pédagogique envers les publics éloignés ou empêchés	Premières réflexions et échanges avec équipe pédagogique	Formation pratiques croisées aménagement salles relais	Formation outils numériques	Ouverture d'une offre d'enseignement à distance	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
Les dispositifs d'interventions en milieu scolaire	Constitution de projets plan chorale	Projets plan chorale + réflexions interventions	Expérience intervention	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
La révision de la charte pédagogique de l'établissement		Début du travail	Finalisation du travail	Nouvelle charte	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
Site d'enseignement de Vorey Rosières		Expériences pratiques collectives	Finalisation du travail	Nouvelle charte	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
Formaliser les partenariats avec les acteurs locaux et régionaux des musiques traditionnelles	Identification attentes mutuelles	conventionnements	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement	Évaluation et ajustement
Travailler avec l'Éducation Nationale à une potentielle ouverture de classe S2TMD	Prise de contact	Travail avec les partenaires	Candidature éventuelle			
Renforcer les partenariats avec les acteurs régionaux et locaux	Travail avec Musée Crozatier	Projet EAC avec EOC	De nouveaux projets	De nouveaux projets	De nouveaux projets	Évaluation et ajustement
Travailler en réseau et en partenariat avec les structures associatives d'enseignement et de pratique artistique de l'Agglomération		Échanges sur les attentes mutuelles	Des projets communs	Des projets communs	Des projets communs	Évaluation et ajustement